

la Semaine

de l'émigration

ORGANE DE L'AMICALE DES ALGERIENS EN EUROPE

EDITORIAL
La construction
du Maghreb

R.S.

Enseignement de l'arabe



Maamar Boukerrou

L'ACCORD ALGERO-FRANÇAIS

Jean Curtelin :

de « Dupont-la-joie »
à « Train d'enfer »



Maamar Boukerrou

la Semaine

de l'émigration

• Commission
paritaire n° 64700

■ **Organe de l'Amicale
des Algériens en Europe
Hebdomadaire**

■ **Directeur de la
publication**
Abdelkrim SOUICI

■ **Rédaction - Administra-
tion**

3, rue Joseph-Sansbœuf
75008 Paris
Tél. : 387.35.09
Compte banque U.M.B. Paris
n° 0066 401 4007

■ **Bureau d'Alger**
Centre d'information
de l'émigration
36, rue Asselah Hocine
Alger
CCP : 30 20 Alger

■ Nos abonnements sont
payables à la commande
sur la base des tarifs
indiqués ci-dessous,
et libellés exclusivement
en Dinars algériens,
ou Francs français,

■ **Algérie :**
Un an : 115 DA
Six mois : 60 DA

■ **France et autres pays :**
Un an : 190 FF
Six mois : 100 FF

Une réduction de 50 % est
consentie, sur les abonne-
ments, aux jeunes de moins de
25 ans et aux étudiants.

■ Pour tout changement
d'adresse, nous prions
nos abonnés de nous
informer une semaine
à l'avance, en nous joignant
la dernière bande d'envoi.

■ Les documents reçus à
notre rédaction, ne peuvent
être réclamés par leur
expéditeur. Leur envoi
implique l'accord de
l'auteur pour leur
libre publication.

Agence (textes, photos) : APS

■ **Cadet Photocomposition**
9, rue Cadet - 75009 Paris
Imprimerie d'ETC
76190 - Yvetot

SOMMAIRE

Du n° 118 du mercredi 6 février 1985

EDITORIAL

- La construction du Maghreb..... 3

EMIGRATION

- L'enseignement de l'arabe en France..... 4-5
- Rencontre Parti Socialiste français-AAE..... 5
- Les transferts douaniers dans le cadre de la réinsertion..... 6

LA VIE DES REGIONS

- Région Centre : nombreuses réunions..... 7
- Région Nord : situation déplorable à Nogent-sur-Oise..... 8
- Région Est..... 8
- Région Ouest..... 9

ACTUALITE

- L'actualité de la semaine..... 10-11

SPORTS

- Abbes Yakhoui : un parcours modèle..... 12
- Football : le MAHD stoppé à Guelma..... 13
- Conseil des ministres de la Jeunesse arabe..... 13

MAGAZINE

- Cinéma : Entretien avec Jean Curtelin..... 14-15
- Livraisons « Enjeux sahariens »..... 16
- Courrier, contacts..... 16

BULLETIN D'ABONNEMENT

Je désire souscrire un abonnement (1) un réabonnement (1)

d'un an (1) de 6 mois (1) à « la Semaine »
à servir à l'adresse suivante :

NOM Prénom
Adresse
Ville Pays

Je règle aujourd'hui la somme de (*).....

par chèque bancaire ci-joint (*) par chèque postal ci-joint (*)
par mandat ci-joint (*)

(1) biffer la mention inutile

— (*) libellé exclusivement en DA ou en FF
— cocher la formule de règlement choisie

A renvoyer sous enveloppe à « la Semaine », 3, rue Joseph
Sansbœuf 75008 Paris.

Pour l'Algérie adressez bulletin et règlement au Centre d'informa-
tion de l'émigration 36, rue Asselah Hocine ALGER.

La construction du Maghreb

LA poursuite des efforts « de dialogue et de concertation » en vue de la réalisation du Grand Maghreb Arabe a fait l'objet de la dernière réunion du Bureau Politique du FLN que le président Chadli Bendjedid a dirigée le 31 janvier à Alger. Exprimant peu à peu le vœu profond de plusieurs générations de militants des pays concernés, la construction du Maghreb progresse à pas sûrs et mesurés. Hors de toute précipitation, elle se réalise en prenant appui sur les fondements objectifs qui en font tout à la fois une réalité et une nécessité.

Cette réalité, il n'est pas superflu de le rappeler, repose sur trois données essentielles de nature géographique, culturelle et économique.

SUR le plan géographique, le Maghreb constitue, d'un seul tenant, la façade méridionale de la Méditerranée. Faisant face à la vieille Europe tout en s'ancrant solidement à l'Afrique profonde, il représente un carrefour privilégié et le lien exclusif attachant le monde Arabe au continent africain, et établissant la liaison Sud-Nord de la façon la plus naturelle qui soit.

Il est à peine besoin de souligner l'évidente communauté culturelle des peuples du Maghreb. Une histoire millénaire, l'origine ethnique, la langue, la religion, la civilisation, les attaches familiales, sont autant de liens qui tissent la trame indestructible d'une même destinée.

Le Maghreb, enfin, est une réalité économique, à la fois par rapport à lui-même et vis-à-vis du reste du monde envers lequel il représente, potentiellement, une formidable puissance. La similitude des productions agricoles, la complémentarité évidente des productions minières et industrielles — pour ne citer que ces seuls aspects — confèrent à ce facteur son sens, sa valeur et sa portée.

DES atouts aussi décisifs, le Maghreb ne pouvait, ne peut — et ne devra pas — les laisser perdre. Leur mise en œuvre est d'un intérêt

capital pour le bien-être, la prospérité et le progrès des peuples qui habitent, vivent et procrèent dans ce grand ensemble.

Attestent de cet apport indéniable les réalisations entreprises par l'Algérie et la Tunisie. Depuis la signature du traité de fraternité et de concorde de mars 1983 ces réalisations ont enregistré une dynamique nouvelle. Celle-ci est directement perçue sur le terrain, présentement, par les populations des zones frontalières qui sont en train de recueillir, de part et d'autre, les fruits des opérations spécifiques de développement engagées de concert par les deux gouvernements dans ces zones.

UNE tâche similaire est menée conjointement par l'Algérie et la Mauritanie dans le cadre des dispositions de coopération fraternelle arrêtées par les deux pays. Là également sont valorisées les capacités réciproques (telles celles relatives, par exemple, à la pêche, la construction navale, l'énergie, etc.) au plus grand profit du développement des deux pays.

Ces initiatives algéro-tunisiennes et algéro-mauritaniennes sont autant de jalons puissamment ancrés pour baliser la voie menant à la réalisation du Grand Maghreb Arabe. La route est sans doute longue et le cheminement lent tant sont nombreux les obstacles et les embûches. L'essentiel est de maintenir vivace la volonté de parvenir au but afin de sauvegarder les chances de réussite.

LA méthode pour cela demeure celle définie par le Bureau Politique du FLN, c'est-à-dire le dialogue et la concertation ; la meilleure.

Enseignement de la langue arabe en France

L'accord algéro-français

Le journal officiel français a publié le 11 décembre 1984, l'accord entre l'Algérie et la France, signé à Alger le 1^{er} décembre 1981 et entré en vigueur le 18 avril 1983, relatif à la coopération dans le domaine de l'enseignement de l'arabe à l'intention des élèves algériens en France. A cette occasion, il est utile de voir point par point ce qu'il stipule.

Les deux gouvernements ont signé cet accord dans le but « d'approfondir la compréhension entre les peuples algériens et français et d'élargir la coopération entre les deux pays ».

Ils considèrent que « l'enseignement du français en Algérie et de l'arabe en France sont de nature à favoriser les échanges souhaités entre civilisations ». Alger et Paris sont « convaincus que le maintien des enfants vivant à l'étranger dans la connaissance de leur culture constitue un facteur essentiel d'épanouissement de leur personnalité et d'adaptation à leur milieu de vie, ainsi qu'un moyen important facilitant leur réinsertion dans leur société d'origine ». En ce qui concerne, d'abord, l'enseignement élémentaire, un enseignement complémentaire spécifique fondé sur l'étude de la langue arabe et la connaissance de l'Algérie et de sa civilisation, sera organisé à l'intention des élèves algériens inscrits dans les écoles françaises.

Cet enseignement complémentaire, qui sera dispensé indistinctement le matin ou l'après-midi pour assurer le plein emploi du corps enseignant, est intégré à l'horaire officiel des programmes français sur la base d'un volume horaire minimum de trois heures. Cet horaire fera l'objet d'une révision progressive dans le cadre des travaux du comité mixte algéro-français qui se réunit deux fois par an, alternativement en Algérie et en France.

A l'initiative des autorités algériennes, des cours de langue arabe et de civilisation ainsi que des activités éducatives

extra-scolaires, peuvent être dispensés dans les écoles françaises en dehors des heures de classe. Les autorités françaises s'engagent à faciliter l'organisation de ces cours et de ces activités.

Pour ce qui est des programmes, des manuels et des moyens didactiques propres à l'enseignement spécifique, ils sont établis par les autorités algériennes compte tenu des objectifs assignés et de la nécessité de favoriser dans le respect des principes généraux de l'éducation nationale française, une bonne intégration de l'en-

seignement spécifique dans le système scolaire d'accueil. Les matières dispensées dans le cadre de l'enseignement spécifique donnent lieu à des contrôles au même titre que les autres disciplines. Les résultats acquis par les élèves dans les disciplines de l'enseignement spécifique sont pris en compte dans l'appréciation générale de leur travail scolaire.

La liste des écoles concernées sera arrêtée et mise à jour annuellement par le comité mixte à partir d'une étude conjointe.

Dans le cadre de l'enseignement spécifique, les enseignants sont intégrés dans l'équipe éducative de l'école. A ce titre, ils sont soumis aux règles de fonctionnement en vigueur dans les écoles où ils exercent.

Les autorités pédagogiques des deux pays procèdent, chacune en liaison avec l'autre, à l'animation et au contrôle des enseignants chargés de l'enseignement spécifique.

MUTUEL APPUI

Dans l'enseignement secondaire, les élèves algériens seront incités à choisir leur langue nationale au titre de la première langue ou du moins de la seconde langue étrangère, les programmes et instructions prenant en compte les acquis et connaissances de ces élèves.

Dans le but d'approfondir la compréhension entre les peuples algérien et français...



Maamar Boukerrou

A l'initiative des autorités algériennes et à l'intention des élèves algériens qui n'auraient pu bénéficier des dispositions citées plus haut (au titre de la langue arabe comme première ou seconde langue), des cours de langue arabe et de civilisation seront organisés dans les établissements secondaires en dehors des heures de classe.

Les personnels chargés des enseignements dans les écoles françaises au niveau élémentaire comme enseignement complémentaire, ou à l'initiative des autorités algériennes en dehors des heures de classe, aux niveaux élémentaire et secondaire, seront recrutés et rémunérés par le gouvernement algérien. Ils seront affiliés au régime algérien de Sécurité sociale et bénéficieront des dispositions relatives au détachement prévu par l'article 15 de la convention algéro-française de Sécurité sociale et bénéficieront des dispositions relatives au détachement prévu par l'article de cette convention de Sécurité sociale du 1^{er} octobre 1980. Cet article 15 prévoit que les deux pays s'engagent à se prêter un mutuel appui dans les domaines de la documentation et de la formation pédagogiques. A cet égard, pourront être élaborés en particulier des programmes communs de recherche relatifs, notamment, à l'enseignement complémentaire spécifique, aussi bien pour les élèves algériens inscrits dans les écoles françaises et qui y

suivent un enseignement complémentaire, que pour ceux qui se voient dispensés par les autorités algériennes des cours d'arabe dans les établissements secondaires en dehors des heures de classe.

L'accord algéro-français prévoit aussi que le gouvernement français donnera aux enseignants algériens l'aide et la protection qu'il accorde à ses propres agents. Les personnels algériens recrutés dans le cadre de cet accord seront dotés d'un certificat de résidence valable deux ans, conformément au titre IV de l'accord du 27 décembre 1968 relatif à la circulation, à l'emploi et au séjour en France des ressortissants algériens et de leur famille.

Les autorités algériennes pourront procéder, sur le territoire français, à l'organisation des examens et à la délivrance des diplômes algériens. Les autorités françaises accorderont à cet effet les facilités nécessaires, notamment la disposition des salles d'examen.

Les manuels, les documents pédagogiques (cartes, films éducatifs pour l'enseignement spécifique), en un mot tout le matériel didactique en langue nationale, mis en place par les autorités algériennes, soit dans le cadre du tiers-temps pédagogique des écoles, soit en dehors des horaires normaux dans les établissements scolaires français (écoles ou établissements secondaires), pourront être importés en franchise,

c'est-à-dire admis avec dispense de droits et taxes d'importation.

UNE ACTION IMPORTANTE

L'octroi de ce régime est subordonné pour chaque opération au dépôt préalable d'une demande signée par le responsable de l'organisme centralisateur qui sera désigné d'un commun accord à cet effet.

Cette demande doit indiquer la répartition des livres et matériels par enseignements destinataires et comporter l'engagement de les acheminer sur la destination déclarée.

D'autre part, les livres concernés sont inscrits dans la « comptabilité matière » de l'établissement scolaire d'accueil au sein duquel l'enseignement est mis en place. Les livres demeurent la propriété de l'Etat algérien jusqu'au moment où ils sont, le cas échéant, remis contre décharge aux familles intéressées.

Les livres et matériels ayant bénéficié de ces exonérations ne peuvent être ni cédés, ni prêtés à d'autres personnes qu'aux élèves, à titre gratuit ou onéreux, sans accord préalable des administrations nationales compétentes.

Un comité mixte sera chargé de veiller à la bonne mise en œuvre de cet accord et d'apporter des solutions aux problèmes posés.

Il se réunira deux fois par an alternativement en Algérie et

en France. La désignation des membres de ce comité sera faite par chacun des deux gouvernements.

Pour terminer, quelques chiffres concernant cet enseignement de la langue nationale aux jeunes algériens en France, et qui constitue une des actions les plus importantes de l'A.A.E.

Pour l'année scolaire 1983-1984, à partir de statistiques établies en juin 1984, 32 076 élèves algériens se voyaient dispensés l'enseignement de la langue nationale, dans le cadre de l'enseignement intégré, dans 853 centres par 327 enseignants détachés par le ministère algérien de l'Education.

En ce qui concerne l'enseignement marginal, c'est-à-dire hors-temps scolaire, on comptait 20 476 élèves dans 542 centres avec 414 enseignants. Le total était de 52 552 élèves, sans inclure dans ce chiffre toute l'action entreprise au niveau de l'animation culturelle. Parmi ces 414 enseignants de l'enseignement marginal, 182 sont détachés par le ministère algérien de l'éducation, et le reste, 232, sont vacataires.

Pour l'année scolaire précédente, 1982-1983, on comptait 14 545 élèves dans l'enseignement marginal et 35 245 dans l'enseignement intégré soit un total de 49 790 élèves algériens.

Chérif Harbi

Réunion P.S. - Amicale sur la situation de la communauté algérienne

La situation de la communauté algérienne en France a fait l'objet d'un examen au cours d'une réunion de travail qui a regroupé, le 30 janvier à Paris, les représentants du Parti socialiste et de l'Amicale des Algériens en Europe.

Cette réunion qui s'inscrit dans le cadre de la concertation établie entre le P.S. et l'Amicale, a permis un examen des moyens susceptibles de contribuer à une amélioration des conditions de séjour de la communauté algérienne.

Ce sujet a été évoqué notamment à la lumière de la lutte contre le racisme qui, a-t-on souligné de part et d'autre, ne doit pas se relâcher.

L'action de formation professionnelle en faveur de

jeunes Algériens a été également un sujet de dialogue entre les délégations de l'Amicale et du P.S. dirigées respectivement par M. Arezki Aït-Ouazzou, membre du Comité central, vice-président de l'Amicale, et Philip Farine, membre du bureau directeur du P.S., chargé des questions de l'émigration.

M. Huntzinger, secrétaire national chargé des relations internationales au P.S., a assisté à la séance d'ouverture de cette réunion qui s'est déroulée au siège du Parti socialiste.

D'autre part, animées du souci d'approfondir leur réflexion sur les sujets qui se posent à la communauté algérienne, les deux délégations ont convenu de former un groupe de travail.

A.P.S.

en bref

Un conseiller municipal de l'opposition à Marseille, candidat indépendant aux prochaines cantonales avec l'investiture du Front national, comparaitra devant le tribunal de grande instance le 12 février pour « incitation à la haine raciale ». Maître Jean Roussel, avocat au barreau de Marseille et président d'une Association de défense du centre ville » avait fait distribuer un tract intitulé « empêchons l'installation massive d'immigrés dans le quartier du boulevard Notre Dame ».

Le conseiller municipal entendait s'opposer à la construction d'une HLM au pied de Notre-Dame-de-la-Garde. Sur le tract dont il est signataire, Jean Roussel indiquait « le centre ville ne

peut plus supporter le trop grand nombre de Nord-Africains. Certains quartiers de notre cité sont, aux dires mêmes de la police, invivables pour les Français ». La LICRA et le MRAP s'étaient déjà constitués partie civile.

Douze jours après le meurtre d'un jeune Algérien (présenté d'abord comme un acte de légitime défense, raison invariablement invoquée dans la quasi-totalité de ce genre de meurtre à couleur raciste) qui aurait fait « irruption avec violence dans son hôtel » à Montpellier, Louis Ducrocq, 60 ans, a été remis en liberté le 24 janvier sur décision de la cour d'appel, en raison « d'un vice de procédure ».

L'instruction repartira de zéro.

Informations sur la réinsertion

Les transferts douaniers dans le cadre de la réinsertion

Des modifications sont intervenues récemment dans la réglementation des CCR. Pour permettre à nos lecteurs d'éviter les difficultés, nous présentons ici les nouvelles dispositions.

I - DU CÔTÉ FRANÇAIS

Le texte n° 84.155 CDA du 13 août 1984, paru au bulletin officiel des Douanes français (n° 4518 du 9 au 13 août 1984, reproduit ici, introduit une modification dans la réglementation applicable en matière d'acquisition de biens hors-taxe par les ressortissants étrangers regagnant définitivement leur pays d'origine.

Nouvelles dispositions applicables aux biens hors-taxes achetés par les travailleurs étrangers regagnant définitivement leur pays d'origine.

1) Les travailleurs étrangers qui, après deux ans de séjour en France, regagnent définitivement leur pays, peuvent acquérir pour l'exportation, en exonération de la taxe sur la valeur ajoutée, en les payant en francs intérieurs français :

- deux véhicules automobiles (neufs ou d'occasion, utilitaires ou non), dont le montant est limité, sauf autorisation, à 90 000 F;
- d'autres biens dans la limite de 50 000 F;

Cette facilité ne doit pas être utilisée pour permettre la constitution d'avoirs à l'étranger.

2) Les demandes d'autorisation en vue d'exporter un ou deux véhicules d'un montant supérieur à 90 000 F doivent être adressées par le vendeur au moins deux semaines avant la date prévue pour le départ à l'un des services suivants :

- M. Le Directeur Régional, chef du service des autorisations financières et commerciales (SAFICO) 42, rue de Clichy, 75436 Paris Cedex 09;
- M. Le Receveur Principal, centre du bureau des Douanes de Marseille-Port, 48, avenue Robert-Schuman, 13224 Marseille Cedex 01;
- M. Le Directeur Régional à

Montpellier, 18, rue Paul Brousse, 34056 Montpellier Cedex.

Les demandes doivent être formulées sur papier libre et accompagnées de la facture.

3) La déclaration d'exportation déposée par le vendeur doit comporter le numéro de SIREN de ce dernier et le code de régime financier 80.

L'indication du code 80 sur la déclaration est toutefois subordonnée à la présentation au bureau de dédouanement de :

- L'autorisation provisoire de séjour délivrée par les services du Commissaire de la République après retrait du certificat de résidence ;
- L'attestation de départ définitif visée par les autorités consulaires du pays d'origine de l'acheteur ;
- L'autorisation visée (voir alinéa 2) s'il s'agit d'un montant unitaire supérieur à 90 000 F.

4) Les opérations d'exportation qui excèdent les limites fixées à l'alinéa 1 ci-dessus et/ou qui ne sont pas réalisées selon les modalités exposées à l'alinéa 2 ne peuvent bénéficier du régime d'exportation en détaxe. Elles doivent être effectuées par les acheteurs eux-mêmes, qui sont dès lors considérés comme expéditeurs réels. L'acquisition des biens intervient dans ce cas, « toutes taxes comprises ».

5) L'attention des vendeurs est appelée sur le fait que leur qualité d'exportateur peut être remise en cause par le service des douanes si les ventes faites par des personnes en instance de retour à l'étranger ne sont pas réalisées dans les conditions prévues aux alinéas 1 et 2. Dans ce cas, le service des Douanes apposera l'office la

mention « document non valable pour les avantages attachés à l'exportation » sur l'exemplaire exportateur de la déclaration.

I - DU CÔTÉ ALGERIEN

La Direction des Douanes Algériennes précise les conditions d'imposition de matériels et d'équipements pour les non-résidents, dans le cadre d'un transfert d'activité.

...En vertu des dispositions de l'arrêté interministériel du 10 janvier 1982, pris en application de l'article 202, du Code des Douanes et de la loi n° 81.13 du 31 décembre 1981, portant loi des finances pour 1982, les nationaux non-résidents, à l'occasion d'un changement de résidence dans le cadre du transfert d'activité professionnelle, peuvent importer sans paiement et en exonération des droits et taxes les matériels et équipements destinés à l'exercice de l'activité telle qu'elle est mentionnée sur l'autorisation de l'autorité Algérienne compétente.

Pour bénéficier de l'exonération des droits et taxes, le national non-résident doit produire au service des Douanes, à l'appui d'une déclaration :

- 1) Un certificat de changement de résidence délivré par l'autorité diplomatique ou consulaire du ressort attestant que le demandeur a résidé à l'étranger durant au moins les trois dernières années précédant son retour et qu'il n'a pas bénéficié d'un certificat de changement de résidence depuis au moins huit ans ;
- 2) Un inventaire des matériels et équipements importés.
- 3) Un document délivré par l'autorité compétente étrangère attestant que l'importateur a

exercé pendant au moins trois années consécutives une activité agricole, artisanale, industrielle ou commerciale. Ces deux derniers documents doivent être visés par les autorités diplomatiques ou consulaires Algériennes ;

- 4) Une copie de l'autorisation délivrée par l'autorité algérienne compétente concernant l'activité projetée ;
- 5) Une attestation sur l'honneur de ne pas céder ou prêter le matériel en franchise.

Marchandises exclues de l'exonération

1) Les stocks de matières premières, les ouvrages ouvrés ou semi-ouvrés, les pièces de rechange, excédant les besoins normaux de ladite activité.

2) Les véhicules pour le transport des personnes ou des marchandises non liés directement à la marche de l'activité autorisée.

3) Les caravanes, les bateaux de plaisance, les maisons démontables, etc...

Remarques importantes

1) Les marchandises exclues de la franchise et citées plus haut peuvent être dédouanées moyennant paiement des droits et taxes en dinars avec dispenses de formalités du Commerce Extérieur.

2) Les véhicules ne doivent pas avoir plus de trois ans d'âge, à la date d'entrée en Algérie.

3) Les matériels et équipements doivent être importés et présentés en une seule fois au dédouanement.

4) Dans tous les cas, l'exercice de l'activité transférée ou celle à exercer en Algérie doit être au préalable autorisée par l'autorité algérienne compétente.

C.H.

Nous publierons dans nos prochaines livraisons d'autres informations pratiques concernant la législation applicable aux Algériens émigrés désirant retourner définitivement au pays.

REGION CENTRE

De nombreuses réunions ont suivi l'assemblée régionale

Dans le cadre de l'application des décisions et des recommandations de l'assemblée régionale du 30 décembre dernier, une série de réunions de travail et d'assemblées de militants se sont tenues à travers toute la région.

ASSEMBLEE DES ELUS DE LA CIRCONSCRIPTION DE LA LOIRE :

M. Ahcène Bouchedda, responsable de la Région du Centre, a présidé une importante assemblée des élus de la Loire, le dimanche 27 janvier 1985 à Saint-Etienne.

Après avoir rappelé le contenu des recommandations de la XI^e Assemblée Générale et répondu aux nombreuses questions sur la vie organique de notre organisation, M. Bouchedda a officiellement installé à la tête de la circonscription organique de la Loire, M. Boutaiba Ameur, élu par l'assemblée régionale, en remplacement de M. Attalh Brahim appelé à d'autres fonctions.

Après la passation de services, opérée dans de bonnes conditions, le responsable de Région a invité tous les élus de la Loire à plus de vigilance et de solidarité pour la réalisation des objectifs tracés en matière de renforcement organique et d'assistance à notre communauté.

REUNION EXTRAORDINAIRE DU COMITE DEPARTEMENTAL DE BOURGOIN JALLIEU :

Poursuivant l'application des décisions de l'assemblée régionale, le responsable de Région a présidé la réunion extraordinaire du comité départemental de Bourgoin-Jallieu à l'effet d'élire un délégué départemental en remplacement de M. Boutaiba, promu à la circonscription de la Loire.

Conformément aux textes en vigueur, c'est en toute démocratie que les présents à cette réunion ont élu à la majorité le militant Sassoui Said, membre de notre orga-

nisation depuis plus de 20 ans.

Après avoir installé le nouveau bureau et réparti les tâches, le responsable de Région a encore une fois rappelé les orientations de notre organisation et le programme d'action.

REUNION DU BUREAU DEPARTEMENTAL DE LYON :

M. Zairi Yahia, responsable de Région adjoint, a présidé une réunion de travail avec le bureau départemental de Lyon, en présence de M. Latrèche Mohamed, délégué de circonscription. Les points inscrits à l'ordre du jour étaient :

- coordination du département,
- calendrier des réunions statutaires,
- programme d'information et d'animation.

Au cours de cette réunion le point essentiel débattu concerne l'animation des structures de base et le renforcement de l'organisation dans l'agglomération lyonnaise.

REUNION D'INFORMATION A THONON-LES-BAINS :

M. Zairi Yahia, responsable de Région adjoint, accompagné du délégué de la circonscription organique et du chargé de l'information et des relations extérieures de la Région, a présidé une importante réunion de travail avec les adhérents et militants de Thonon-les-Bains.

Profitant de leur passage en Haute-Savoie, les membres du bureau régional ont participé à la réunion statutaire du comité départemental tenue dans l'après-midi à Bonneville.

Les problèmes organiques, d'information et d'action sociale ont été débattus.

Le comité départemental a adopté un vaste programme d'action pour le trimestre en cours.

A ECHIROLLES :

Le département d'Echirolles a mis en œuvre un pro-

gramme de travail pour la concrétisation des recommandations de l'assemblée régionale annuelle et de la XI^e Assemblée Générale.

Ainsi plusieurs réunions se sont déroulées dans les localités suivantes : Echirolles Normandie, Ponatière Village 2, Fontaine, Pont-de-Claix et Iles-de-Mars.

Dans le cadre de ces réunions d'information et de sensibilisation, les débats et thèmes développés ont permis à notre communauté de mieux connaître et cerner les objectifs de notre organisation. Les échanges avec nos travailleurs ont suscité un grand intérêt et une volonté de renforcer nos rangs pour mieux défendre nos intérêts.

Cette campagne a été menée par les membres du bureau départemental avec succès grâce à la bonne organisation et préparation des élus de base.

A BOURGES :

M. Frahta Aïssa, délégué départemental de Bourges, a présidé un important meeting dans cette localité. Les thèmes développés et débattus à cette occasion concernent :

- les orientations de notre organisation,
- les problèmes de notre communauté,
- la réglementation en vigueur concernant le retour au pays (loi de finances 85, comptes bancaires, acquisition de lot de terrain),
- l'enseignement de la langue arabe.

CREATION D'UN COMITE POUR LA CONSTRUCTION D'UNE MOSQUEE A LYON :

Le conseil d'administration de l'ACLIF (association culturelle islamique), sous l'impulsion du Docteur Lahèche, a convoqué une assemblée générale, le samedi 26 janvier 1985, au centre culturel de Villeurbanne, à l'effet de constituer un comité pour la construction de la Mosquée de Lyon. un comité a été constitué composé notamment de 5 membres de la CLIF, de 2 représentants de chaque consulat de pays islamiques implanté à Lyon (Algérie, Tunisie, Pakistan, Turquie) et d'un représentant de la Grande Mosquée de Paris, etc.

Pour sa part, notre com-

munauté est représentée au sein de ce comité par trois membres (deux au titre du consulat d'Algérie) et un membre du bureau régional de l'Amiclae.

Dès son installation, ce comité a tracé un programme d'action en vue de réaliser les objectifs qu'il s'est assignés, et prochainement quatre commissions seront mises sur pied.

Il reste cependant à annuler juridiquement l'arrêt du tribunal de Lyon, rendu en septembre 1984, par lequel il a été refusé le permis local. A cet effet, un nouveau plan de construction a été déposé par l'ACLIF.

REUNION DE TOUS LES ENSEIGNANTS DE LA REGION DU CENTRE :

M. Bouchedda Ahcène, responsable de Région, a présidé une importante réunion de travail avec tous les enseignants détachés, le samedi 26 janvier, à l'effet de s'enquérir sur :

— l'état de l'enseignement de la langue arabe et l'animation culturelle,

— les perspectives dégagées par notre assemblée régionale tendant à améliorer la qualité de l'enseignement dispensé,

— la situation matérielle du corps enseignant. Diverses questions de fonctionnement ont été débattues avec le Responsable de Région qui n'a pas manqué d'apporter toutes les précisions nécessaires.

COLLOQUE SUR L'EMIGRATION ET LE RACISME :

La fédération du Parti socialiste du Rhône, a organisé un colloque à Oullins (Rhône), sur le thème « Emigration et racisme », qui a groupé, outre les responsables régionaux du P.S., les élus locaux, la Ligue des droits de l'homme et le député de l'Allier.

Notre région était représentée par MM. Zairi Yahia et Ounnas Mohamed, respectivement responsable de Région adjoint et responsable de l'information et des relations extérieures.

Les conférences et les débats ont été très intéressants dans la mesure où tous les mécanismes menant au racisme et à la xénophobie ont été condamnés avec force par la nombreuses assistance. ■

REGION NORD

Situation déplorable au foyer de la Sonacotra à Nogent-sur-Oise

Situation tendue et très pénible au foyer Sonacotra de Nogent-sur-Oise (129, rue Jean-Jaurès) en raison des attitudes de la direction qui ne respecte pas le protocole d'accord du 20 novembre 1982 et veut imposer une augmentation du loyer.

Les responsables locaux de l'Amicale et le Consul d'Algérie à Pontoise ne restent pas indifférents devant cette situation qui frappe des résidents essentiellement algériens. M. Abdelouahad Madjid, responsable départemental de Creil, s'est rendu au foyer dès le 5 janvier pour débattre des problèmes avec le comité de résidents. Le 22 janvier, les

locataires du foyer ont reçu la visite du Consul algérien de la circonscription, M. Koudja Youcef, du délégué organique, M. Brahimi Saïd et de M. Abdelouahad. Une constatation des lieux, où les résidents ont installé un piquet de grève, a été faite à cette occasion. Au cours d'une réunion tenue au foyer, il a été recommandé aux locataires de payer l'ancien loyer en attendant la rénovation du foyer. Le Consul et le délégué organique ont expliqué aux résidents la nécessité d'être solidaire autour du comité de résidents qui est structuré par l'Amicale de Creil-Oise. Affaire à suivre.

M.M.



REGION EST

● Un nouveau délégué de circonscription à Strasbourg

● Un jeune militant à la tête du C.D. de Hayange

Deux semaines après la tenue de l'assemblée annuelle de la région de l'Est (le 6 janvier), le nouveau bureau régional de l'Amicale a convoqué deux assemblées de militants. La première s'est tenue à Hayange, la seconde à Strasbourg.

A Hayange, les militants avaient pour mission d'élire le nouveau délégué départemental en remplacement de M. Adjal Mohamed. C'est sur un jeune, M. Larbi Si Larbi, qu'a dévolu le choix de l'assemblée, traduit parfaitement par le Comité départemental. Dans le communiqué publié par le bureau régional il est souligné à juste titre que « l'élection de ce jeune par le Bureau Départemental en qualité de coordinateur, et sa confirmation à ce poste à l'unanimité par les membres du C.D. n'est que la preuve évidente de la réalité de la refonte

des structures avec tout ce que cela implique. Nous ne pouvons, ajoute le texte, qu'applaudir cette décision qui encouragera certainement les jeunes à être plus nombreux encore au sein des rangs de l'Amicale et, pourquoi pas, à présider à ses destinées ».

A Strasbourg, l'assemblée qui a regroupé les militants des trois comités départementaux de la circonscription, s'est donnée comme nouveau délégué de circonscription M. Adjal Mohamed, qui connaît ainsi une promotion. Les travaux des deux assemblées électives ont été réhaussés par la présence de l'ensemble des membres du Bureau Régional de l'Est et du consul et du vice-Consul d'Algérie à Metz, pour celle de Hayange, et du consul général à Strasbourg pour l'assemblée de circonscription.

M.M.

Dijon : Volonté d'accroître l'audience de l'organisation

C'est sur un appel au renforcement et à la cohésion des rangs de l'Amicale que s'est conclue la réunion du Comité départemental de Dijon du 26 janvier.

Cette réunion, présidée par le Coordinateur départemental, M. Abada Malek, a été exceptionnellement élargie aux responsables des bureaux locaux qui ont un rôle important à jouer dans la dynamisation des instances de base. Elle a permis à l'instance départementale de présenter une estimation des objectifs à atteindre sur le plan organique en vue de sa répartition à travers les sections locales. Celles-ci sont désormais investies pour opérer dans

leurs quartiers respectifs.

Au cours de la réunion, M. Abada a expliqué que « le souci de décentraliser marque la fin de l'étape de rénovation et d'ouverture et amorce les changements et les orientations propres à assurer un plus grand rayonnement de l'organisation sur les différentes couches et catégories sociales de notre communauté ». « Les estimations avancées, a ajouté le coordinateur, sont tout à fait concrétisables. Nous devons continuer d'œuvrer pour faire ressentir davantage le changement qui répond aux aspirations et aux besoins de notre communauté vivant en Côte-d'Or ».



Condoléances

Les militants, cadres et tout le conseil régional de la région du Centre expriment leurs sincères condoléances à M. Selmi Amor, délégué du département de la Saône-et-Loire, douloureusement affecté par le décès de son père.

Le comité local de l'AAE de Laval et la communauté algérienne de cette ville ont appris avec tristesse le décès du frère Ahmed Hallal, membre actif du comité local et militant du F.L.N. depuis 1955.

Le comité local présente à sa famille ses plus sincères condoléances.

REGION OUEST

Forum des Associations à Versailles

Grand succès d'affluence au stand de l'AAE

Le stand de l'AAE (nos photos) au Forum des Associations de Versailles a connu un grand succès d'affluence.

Ce Forum qui s'est tenu les 19 et 20 janvier dernier, a regroupé près de deux cents associations réunies autour d'un thème ô combien noble : « construire dans l'amitié et la tolérance une France multiraciale, égalitaire et fraternelle ».

Dans le stand de l'AAE, les visiteurs ont pu

découvrir quelques aspects de notre pays à travers les photos, les cartes touristiques, les revues, publications, livres et autres documents.

Le stand de l'AAE attiré également la curiosité de la presse locale, notamment le journal « Les Nouvelles de Versailles » et la radio locale « C.V.S. » aux questions desquelles les militants et les responsables de la Région Ouest ont répondu volontiers.



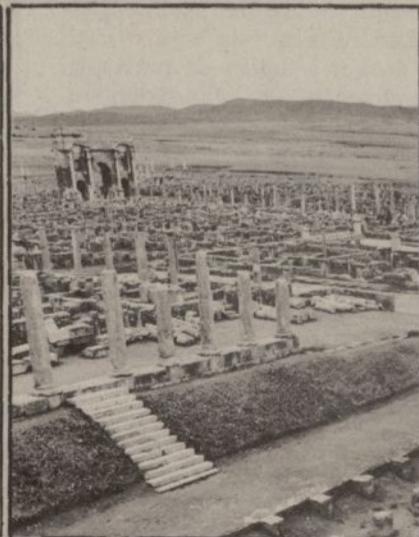
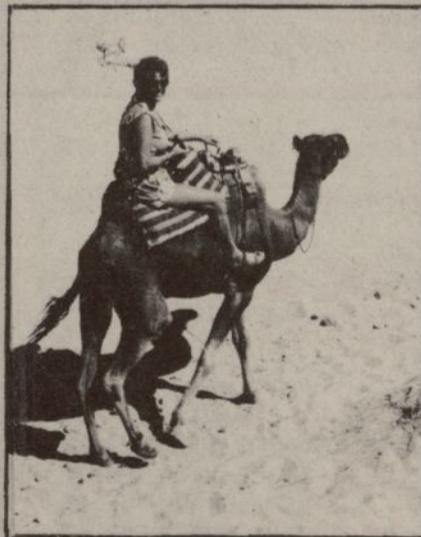
← Visite aux malades hospitalisés

Les militants de la circonscription de l'Oise ont inauguré leurs activités 85 par une visite aux malades algériens internés dans les hôpitaux de Senlis, Creil et Villiers-sous-Clermont. Le consulat d'Algérie à Pontoise a pris part à ces visites de réconfort et de solidarité. Des cadeaux ont été offerts aux malades.

passer
vos vacances
en Algérie avec
l'ONAT

- l'ONAT, votre agence nationale de tourisme et de voyages.
- l'ONAT organise chaque semaine des circuits et des randonnées à travers tout le territoire national.
- l'ONAT peut vous réserver des chambres dans tous les hôtels du secteur touristique.

pour mieux connaître
l'Algérie, partez avec
l'ONAT.



ONAT

54, rue Ali Haddad-El Mouradia-Alger
tél: 56.29.32/35 - télex: 52.947.

CONSEIL DES MINISTRES

Des initiatives pour les jeunes

Dans sa réunion du mercredi 30 janvier, le Conseil des ministres réuni sous la présence du Chef de l'Etat, a examiné et adopté un programme d'action qui concerne notre jeunesse.

On se souvient qu'à l'occasion de la dernière session du Haut Conseil de la Jeunesse, le président Chadli Bendjedid avait souligné l'importance cruciale et les exigences impératives que le pays se doit d'assumer vis-à-vis de nos jeunes gens et jeunes filles, concluant par un certain nombre de directives.

Ce programme peut être donc considéré comme une première réponse dès lors qu'il inscrit l'ensemble des actions qui seront réalisées dans différents secteurs durant l'année en cours.

Il visera entre autres objectifs à :

- accélérer la réalisation des infrastructures actuellement en chantier, au plan culturel et sportif, et tenter parallèlement de mobiliser les moyens locaux existants ;
- élaborer les documents qui détermineront à l'avenir chacune des missions d'animation et de maîtrise de l'environnement social des jeunes dont sont responsables précisément les collectivités locales ;
- renforcer et développer les supports d'information et de culture, dans un premier temps au stade national, et dans une seconde phase, au stade régional voire local ;
- étoffer le sport de masse et développer le mouvement scout ;
- promouvoir des actions intégrées spécifiques à notre jeunesse émigrée ;
- généraliser l'éducation islamique dans l'enseignement fondamental ;
- diversifier l'enseignement technique et professionnel ;
- accroître et multiplier la production nationale des équipements et moyens divers indispensables aux loisirs de nos jeunes.

Ces quelques chapitres sur lesquels le programme d'action se fonde sont d'un impact essentiel dans la dynamique du développement et dans la protection de notre jeunesse. Le

fait que le Conseil des ministres ait appelé précisément à promouvoir un ensemble d'actions intégrées spécifiques pour ce qu'on appelle ici les jeunes de la « 2^{ème} Génération » indique combien le gouvernement mesure le rapport adéquat entre les besoins et les moyens.

C'est en ce sens que le Chef de l'Etat a mis l'accent sur la nécessité pour chaque collectivité de se prendre ou d'essayer de se prendre, en charge et d'éviter par-là même le recours systématique à l'Etat, sauf évidemment dans des cas de figure spécifique.

Le fait est que la majorité des infrastructures existantes dans notre pays sont utilisées nettement en-deçà de leur capacité réelle alors que notre jeunesse souffre cruellement du manque de locaux tant culturels que sportifs. Il importe donc que ces locaux soient ouverts massivement à la jeunesse, dans un cadre d'activité organisé et avec le souci d'œu-



vrer à sa formation effective, quitte à recourir au volontariat pour l'aménagement et l'entretien de ces lieux.

L'expérience montre que chaque fois qu'il leur a été té-

moigné une réelle confiance, nos jeunes n'ont jamais déçu et, bien au contraire, ont réalisé des miracles. Le tout, donc, est de les responsabiliser...

A.C.

M. Aït-Messaoudène conduit la délégation du F.L.N. au 25^{ème} Congrès du P.C.F.

Une délégation du F.L.N. a été invitée à assister au 25^{ème} Congrès du Parti communiste français qui se tiendra du 6 au 10 février 1985.

Cette délégation qui comprend

plusieurs membres du Parti du F.L.N., est dirigée par M. Mohamed Saïd Aït-Messaoudène, membre du Secrétariat permanent du Comité central du F.L.N., chargé du secteur de l'économie.

Réunion du Bureau Politique du parti du FLN

Le Bureau Politique du Comité Central du parti du Front de Libération Nationale s'est réuni le 31 janvier sous la présidence du président Chadli Bendjedid, président de la République, secrétaire général du Parti,

au siège de la présidence de la République.

Le Bureau Politique a étudié la situation qui prévaut dans la région à la lumière des derniers développements et contacts qui ont eu lieu entre l'Algérie

et les Etats voisins. Le Bureau Politique a souligné la poursuite des efforts dans le cadre de la politique de dialogue et de concertation entre les pays du grand Maghreb arabe.

Energies renouvelables :

Accord de coopération algéro-français

A l'issue de leurs entretiens, MM. Hadj Slimane Chérif, membre suppléant du comité central, commissaire aux Energies nouvelles, et Michel Rolant, président de l'Agence française pour la maîtrise de l'énergie ont procédé à la signature d'un accord de coopération scientifique et technique dans le do-

maine des énergies renouvelables.

Cet accord définit les conditions générales suivant lesquelles le commissariat aux énergies nouvelles et l'agence française pour la maîtrise de l'énergie collaborent pour la mise en œuvre de programmes de recherches, de développement et d'expérimentation

dans le domaine des énergies renouvelables.

A rappeler que Michel Rolant, arrivé mardi 29 janvier à Alger pour une visite de travail de deux jours, a effectué une brève visite à la station d'expérimentation des équipements solaires de Bouzaréah dans la banlieue d'Alger.

Sahara Occidental

Des manœuvres...

Selon un communiqué du ministère sahraoui de l'Information, « le Maroc et les USA ont procédé à des manœuvres militaires conjointes dans l'embouchure de l'Oued Drâa, entre Tan Tan et Goulimine ».

Intervenant peu après l'annonce de la commémoration de la fête du trône à El Ayoun, cette action s'inscrit dans le registre de la surenchère recherchée par Rabat afin d'aggraver les tensions qui pèsent sur la région.

Force est de constater que par-delà les déclarations fracassantes et contradictoires, notamment celle relative à l'organisation d'un référendum, le roi Hassan II s'obstine à vouloir provoquer un embrasement régional qui, le croit-il, pourrait le sortir du guépier actuel.

Si, donc, ces manœuvres viennent conforter les visées bellicistes du roi du Maroc, il n'en demeure pas moins vrai qu'elles vont à l'encontre de la volonté et des souhaits de la communauté internationale, et d'abord de l'OUA dont la RASD est un membre à part entière ainsi que de l'assemblée générale de l'ONU qui avait

demandé avec insistance au Maroc et au Polisario d'entamer des négociations directes dans le cadre de l'application du plan de paix de l'OUA.

Or, ces opérations militaires conjointes ont eu lieu dans la région frontalière avec le Sahara Occidental et y est participé des forces opérationnelles en territoires occupés de la RASD. Inutile de dire combien elles peuvent être importunes et quelle inquiétude elles peuvent susciter quant à leur genèse et à leur signification réelle.

Lors du colloque international qui, les 20 et 21 octobre dernier, avait examiné les fondements juridiques et institutionnels de la république arabe sahraouie, il avait été démontré que tous les principes du droit international, toutes les résolutions des organisations internationales se prononcent pour le référendum d'auto-détermination sous l'égide de l'ONU et de l'OUA.

Toujours durant ce colloque dont les actes viennent tout juste d'être publiés par « l'Harmattan », il avait été également prouvé que le Maroc est

« en train de commettre contre le peuple sahraoui des exactions qui relèvent du « crime contre l'humanité ».

Le problème est que Hassan II, poursuivant son chemin de croix, n'entend pas se plier aux recommandations ni de l'ONU, ni d'aucune autre instance internationale. De même, en abandonnant sa place dans l'OUA, le Maroc démontre qu'il refuse de souscrire à la justice et au droit pour n'entériner que la loi de la force brutale.

Ces manœuvres seraient donc dans l'esprit du monarque, une « démonstration ». Mais dans quel but et à l'égard de qui ? La question pourrait bien, si elle venait à être approfondie, apporter au provocateur une réponse tout à fait imprévue. Au demeurant, l'histoire et l'expérience enseignent que nul ne saurait jamais avoir raison d'un peuple qui lutte pour son droit à assumer librement son destin. Et cela, quelles que soient les « manœuvres »...
A.C.

Pour les U.S.A. Rabat est un allié sûr

« Pendant les quatre dernières années, l'administration américaine a virtuellement passé sous silence la situation touchant aux droits de l'homme au Maroc ».

C'est ce qu'indique un rapport de l'organisation des juristes américains, étayé par les déclarations similaires du « Lawyers committee for international human rights ».

Le document qui constate que « le Maroc est une société fermée avec de graves violations des droits de l'homme » donne bon nombre d'exemples édifiants.

Pour le gouvernement

américain, et pour ses représentants officiels notamment l'ambassadeur Joseph Reed, ces violations n'ont aucune importance dès lors que le « Maroc — c'est-à-dire le Roi Hassan II — est un ami et un allié sûr ».

Du coup, en 1984, Rabat a reçu 58 millions de dollars uniquement pour l'équipement militaire et obtiendra pour 1985 environ 67 millions de dollars dans le même domaine.

Sur le plan économique, Washington a également octroyé près de 90 millions de dollars au régime marocain...
A.C.

Trentième anniversaire du sommet de Bandoung

Une conférence afro-asiatique sur la jeunesse aura lieu à Bandoung (Java Ouest), en avril prochain, à la date anniversaire du sommet historique qui s'est tenu dans cette même ville, il y a trente ans, a annoncé à Djakarta le ministre Indonésien de la Jeunesse et des Sports, M. Abdul Gafur.

Cette réunion vise à mobiliser les jeunes d'Afrique et d'Asie afin de garder vivant l'esprit de Bandoung pour le

maintien de l'ordre dans le monde, a-t-il ajouté.

Les travaux, qui dureront trois jours, seront consacrés à des programmes marquant l'année internationale de la jeunesse.

Les États qui avaient participé au sommet de Bandoung en 1955 et les pays africains et asiatiques qui ont accédé à l'indépendance depuis lors seront invités à envoyer chacun deux délégués, a précisé le ministre indonésien.

OUA - Ligue Arabe

Une rencontre en avril

Une réunion s'est tenue récemment à Tunis, du 28 au 30 janvier, qui devait préparer la prochaine conférence des ministres arabes et africains prévue pour le mois d'avril, dans la capitale lybienne.

Les travaux se sont déroulés « dans un climat imprégné de fraternité et de solidarité », les deux délégations

des États membres de la Ligue arabe et de l'Organisation de l'unité africaine ayant élaboré tous les documents qui seront présentés à la conférence de Tripoli, et examinant par ailleurs l'ensemble des mesures susceptibles d'en garantir le succès.

Mardi 29 janvier, elles avaient été reçues par

Des Palestiniennes se révoltent...

Une centaine de femmes palestiniennes du camp de réfugiés de Dayiche, près de Bethléem, ont manifesté dimanche 3 février pour dénoncer l'arrestation, par les forces d'occupation sionistes, de 23 résidents, dans la nuit du vendredi 1^{er} février.

Le comité du camp Dayiche qui relève la grande

publicité donné par les responsables militaires à cette opération dite « coup de poing » indique que « la répression sioniste qui frappe quotidiennement Dayiche était due au fait que l'entité sioniste souhaitait faire plaisir aux colons juifs... »

Il faut dire que cette nouvelle agression intervenait quarante huit heures après que les représentants des colonies de peuplement juives eurent exigé des « mesures énergiques ».

La politique de Tel-Aviv, que ce soit celle conduite par les gens du Likoud ou celle du parti travailliste, obéit aux mêmes objectifs : multiplier les colonies dans les territoires occupés, renforcer par-là même la mainmise sur la Cisjordanie en forçant à l'exode les populations palestiniennes et imposer en dernière instance « le dialogue sur la paix » !
A.C.

M. Chadli Klibi qui avait saisi l'occasion pour rappeler les liens historiques d'amitié, de solidarité et de coopération entre les peuples africains et arabes. D'où l'importance d'une telle rencontre, allant dans le sens du dialogue permanent, constructif et responsable et visant à renforcer, notamment, les capacités des mouvements de libération nationale qui luttent encore contre l'oppression et l'exploitation...
A.C.

par Mustapha Aït-Khaled

Boxe

Abbès Yakhoui

Un parcours modèle pour un objectif à sa mesure

Le 12 décembre dernier, une sélection de l'Amicale participait à un gala de boxe à Alger. Résultat : sept victoires pour neuf participants. Dont une du jeune Abbès Yakhoui que le responsable de la boxe au sein de l'Amicale, Ahmed Mekouès, venait juste de détecter.

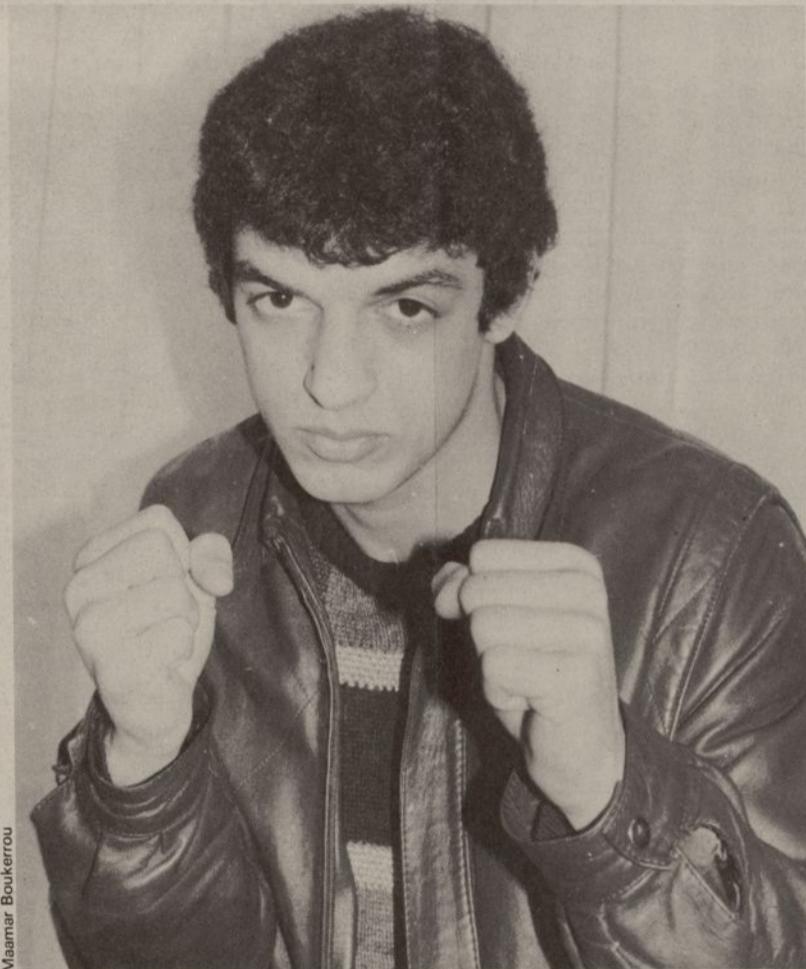
La carrière — véritable — de Abbès vient donc de débiter, à l'âge de 18 ans. Et de quelle manière, par un beau voyage en Algérie et une première victoire parmi les grands. Mais, pour en arriver là, il a dû franchir toutes les étapes, en commençant par le commencement.

Il avait à peine 9 ans. « Un camarade m'a entraîné dans un club de Massy pour faire du sport. Et comme lui faisait de la boxe, je choisis cette discipline. Ça m'a plu tout de suite, car j'aimais bien les sports de combat ». Abbès entraînait au Ring de Massy, dans l'Essonne, un club où il se trouve encore aujourd'hui.

UN PARCOURS MODELE

Jusqu'à l'âge de 16 ans, Abbès va franchir un par un les différents échelons scolaires. Après une année d'apprentissage (1^{er} et 2^{ème} grades), il passe les tests techniques et physiques nécessaires pour l'accession au 3^{ème} grade qui ouvre la voie aux premiers combats de 3 fois 1 mn 30.

Abbès va disputer successivement les championnats de l'Essonne, de Paris et de l'Île de France. Le premier, il le gagnera deux fois (en 1978 et 1980), le



Maamar Boukerrou

rencontré quelques seniors. En décembre dernier, il devient lui-même senior et son premier combat dans cette catégorie, il l'a fait à Alger.

OBJECTIF : L'EQUIPE NATIONALE MILITAIRE

Abbès, comme on l'a vu, a effectué un parcours modèle sous la direction de Frankie Lesage et Aissa Assas qui ont été ses professeurs depuis ses débuts. Malgré ses bons résultats, il a cependant conscience qu'il a encore beaucoup à apprendre. « Il faut que je progresse encore, j'ai le temps », nous dit-il tout en refusant de parler de ses qualités (voire l'opinion de Mekouès pour cela).

Sa sélection au sein de l'équipe de l'Amicale, en décembre, est un « grand encouragement » pour Abbès. Elle lui a ouvert de nouveaux horizons. Désormais, il ne pense qu'à terminer son CAP de mécanique de précision, faire son service national et, bien sûr, en profiter pour boxer avec l'équipe militaire. Et après, pourquoi pas, représenter l'Algérie aux grandes compétitions internationales, comme l'ont si brillamment fait, par exemple, Moussa et Zaoui.

Projet magnifique à la mesure de ce garçon très bien équilibré et qui, malgré une certaine timidité, sait bien ce qu'il veut et ce qu'il faut faire pour y parvenir. Son père, d'ailleurs, a tout fait pour le dissuader de faire de la boxe. Mais, il n'a jamais raté un combat de son fils !

Bonne chance, Abbès !

A TOUS LES JEUNES BOXEURS ALGERIENS PRATIQUANT EN FRANCE

Tous les jeunes boxeurs algériens pratiquant en France et désirant se faire connaître pour une éventuelle sélection au sein de l'équipe de l'Amicale peuvent entrer en contact avec le responsable de la boxe au sein de l'AAE, M. Ahmed Mekouès.

Prière le contacter par courrier ou par téléphone :

— A la salle de boxe du Ring de Montreuil
21 rue des Ormes
93 Montreuil
Tél : 287.41.52 (entre 18 h et 20 h) ou
— Chez lui, après 20 h
Tél : 201.16.55

second une fois (en 1978). Au total, une cinquantaine de combats qui le mèneront, à l'âge de 16 ans, à signer sa première licence amateurs, juniors. Combien de victoires sur les 50 combats ? Abbès n'a pas tenu de compte, estimant qu'il est plus essentiel de continuer à apprendre que de faire de la comptabilité. De toute manière, le bilan n'est pas mal du tout : deux fois champion de l'Essonne et une fois champion de Paris.

Dans la catégorie juniors amateurs — « ça frappe beaucoup plus fort » —, Abbès dispute 15 combats en deux ans, qui se sont soldés par 14 victoires et 1 défaite. (Hé, hé, il a commencé quand même à garder les comptes.) Il y a notamment gagné le Challenge du 1^{er} round (1983) et terminé demi-finaliste de la Ceinture d'Île de France (novembre 84). Dans cette catégorie (16-18 ans), Abbès a bénéficié d'un surclassement et

Abbès vu par Mekouès

« Il est jeune et on veut des jeunes chez nous. En plus, c'est un gars très valable qui boxe bien, sait frapper et se faire respecter. Il est vaillant et il est gagnier, moi j'aime bien les gagniers. Il a toutes les qualités pour réussir une bonne carrière en boxe.

« Pour ne pas gêner les choses, il est correct et sympathique, il a tout pour plaire ».

Non, non, Ahmed Mekouès n'a pas l'habitude de jeter des fleurs à la légère.

Le MAHD stoppé à Guelma

La 25^{ème} journée de championnat Nationale I aura finalement été profitable à la JET qui était pourtant au repos forcé « par mesure de sécurité », en raison des travaux actuellement en cours devant le stade du 1^{er} Novembre à El-Harrach. Ses principaux rivaux à la course au titre ont perdu ou fait match nul.

C'est le cas du MA Hussein-Dey qui, après sa remarquable victoire la semaine dernière à Collo, a chuté à Guelma. Les Hussein-Déens sont rejoints au classement par le WKF Collo qui, chez lui, et après trois défaites consécutives, a cédé le match nul

au MP Oran. Les Oranais, sans faire trop de bruit, maintiennent leur bonne position d'attente.

Sétif (battu à Oran) et Tlemcen (match nul à domicile) cèdent un peu le pas, tandis que Boufarik, vainqueur du MPA à Alger, revient dans le peloton de tête.

Conclusion en ce qui concerne les prétendants au titre : la JET, si elle gagne ses deux matches de retard (contre Tiaret et El-Harrach), aura cinq points d'avance !

Parmi les autres résultats de cette 15^{ème} journée, notons la belle remontée de Mascara qui est allé vaincre à Chlef et l'enfoncement de Kouba (battu à domicile) et de Tiaret.

RESULTATS

- A COLLO : W.K.F. Collo 0 - M.P. Oran 0
- AU 20 AOUT : C.M. Belcourt 2 - J.C.M. Tiaret 0
- A TLEMCEM : W.M. Tlemcen 0 - E.S.M. Bel-Abbès 0
- A BOLOGHINE : M.P. Alger 2 - W.O. Boufarik 3
- A GUELMA : E.S.M. Guelma 1 - M.A. Hussein-Dey 0
- AU 20 AOUT : R.S. Kouba 0 - A.M. Ain M'lila 1
- A CHLEF : Chlef S.O. 0 - G.C.R. Mascara 1
- A ORAN : A.S.C. Oran 1 - E.P. Sétif 0
- A TIZI-OUZOU : J.S. Bordj-Ménaïel 1 - U.S.M. Annaba 1

La rencontre U.S.M. Harrach - J.E. Tizi-Ouzou a été reportée à une date ultérieure.

CLASSEMENT

	Pts	J	G	N	P	Bp	Bc
1. M.A. Hussein-Dey	55	25	12	6	7	34	22
W.K.F. Collo	55	25	12	6	7	26	20
3. J.E. Tizi-Ouzou	54	23	13	5	5	35	12
4. W.O. Boufarik	54	25	10	9	6	27	22
M.P. Oran	54	25	12	5	8	24	20
6. W.M. Tlemcen	53	25	10	8	7	26	18
E.P. Sétif	53	25	9	10	6	26	21
8. A.S.C. Oran	52	25	9	9	7	25	19
G.C.R. Mascara	52	25	10	7	8	37	35
10. U.S.M. Harrach	49	24	7	11	6	25	22
11. U.S.M. Annaba	49	25	6	12	7	31	33
E.S.M. Bel-Abbès	49	25	8	8	9	21	23
J.S. Bordj-Ménaïel	49	25	7	10	8	20	23
14. C.M. Belcourt	48	25	6	11	8	27	32
15. E.S.M. Guelma	47	25	7	8	10	20	24
Chlef S.O.	47	25	7	8	10	16	22
17. M.P. Alger	46	25	5	11	9	23	26
A.M. Ain M'lila	46	25	6	9	10	14	24
19. R.S. Kouba	41	25	3	10	12	19	31
20. J.C.M. Tiaret	39	24	4	7	12	17	43

Tournoi Nehru

Première sortie timide pour l'EN « B »

L'Union soviétique et la Yougoslavie devaient disputer, le 4 février, la finale du tournoi Jawaharlal Nehru qui a regroupé, pendant deux semaines en Inde, huit pays. En demi-finales, les Soviétiques ont éliminé le Maroc (1-0) et les Yougoslaves, la Corée du Sud (2-1).

Le tournoi Nehru a constitué la première sortie pour notre équipe nationale « B », nouvellement formée. Les résultats, comme on pouvait s'y attendre, ont été très modestes : première défaite contre le Maroc (0-4),

victoire face à l'Inde (3-2) et seconde défaite devant la Corée du Sud (1-3). Elle a donc terminé troisième de son groupe, ce qui lui barrait le chemin des demi-finales.

Dans la mesure où l'équipe vient de se constituer et qu'il lui faudra encore du temps pour être compétitive, il ne reste qu'à espérer que les efforts seront poursuivis pour des lendemains meilleurs et surtout pour atteindre l'objectif fixé : constituer l'anti-chambre pour l'EN « A ».

En bref...

● L'équipe nationale « A » de football devrait se déplacer à la mi-février en Albanie pour y rencontrer l'équipe nationale de ce pays (qui a récemment battu les Belges en éliminatoires de la coupe du monde).

Avec les matches amicaux contre la Juventus (6 février) et Fluminense (24 février), ce serait la troisième rencontre de préparation de l'EN avant les éliminatoires de la coupe d'Afrique des Nations et de la coupe du monde.

● Cinq joueurs professionnels ont été convoqués par l'entraîneur national Saadane en vue du match contre la Juventus. Il s'agit de Assad, F. Mansouri (Mulhouse), Maroc (Brest), Guendouz (Martignes) et Hamimi (Cuiseaux-Louhans).

● C'est la Guinée qui sera le premier adversaire de l'équipe nationale cadets pour les éliminatoires de la première coupe du monde cadets qui se déroulera, pour la première fois, en 1985.

Le tirage au sort pour la zone africaine a donné les rencontres suivantes : Guinée-Algérie, Tunisie-Egypte, Togo-Gambie, Centrafrique-Nigéria, Congo-Ghana, Angola - vainqueur de Zambie-Lesotho. Les matches devront avoir lieu le 15, 16 ou 17 février, pour l'aller, et

le 1^{er}, 2 ou 3 mars pour le retour.

● Excellente prestation de nos athlètes en Espagne et en Italie : Abderrezak Bounour s'est classé 3^{ème} au cross (très relevé) de San Sebastien, derrière deux Ethiopiens ; Ahmed Belkessam, pour sa part, a remporté le 800 m du meeting indoor de Torino, devant un autre Algérien, Youbi.

● Avant le championnat du monde de cross-country, qui se déroulera en mars prochain à Lisbonne, Abderrezak Bounour participera, le 10 février prochain, au cross de l'« Equipe ».

● Grand tournoi international masculin et féminin de volley-ball à Arzew et Mostaganem à l'occasion de la commémoration de la nationalisation des hydrocarbures.

MP Alger, ENI (Italie), équipe nationale algérienne et équipe nationale tunisienne participeront au tournoi féminin.

Pour les garçons, on retrouvera les quatre participants au tournoi des filles plus l'AS Metz, l'équipe nationale universitaire, l'équipe nationale militaire et une autre formation encore à désigner.

Dates de ces tournois : 21-24 février.

Conseil des ministres arabes de la Jeunesse coopération, échanges

La 8^{ème} session du conseil des ministres arabes de la Jeunesse et des Sports, qui vient de se tenir à Alger (30 et 31 janvier) et à laquelle ont participé le président du haut conseil des sports en Afrique et plusieurs délégations étrangères, s'est soldée par une série de décisions visant au développement de la coopération et à la multiplication des échanges.

Parmi ces décisions, on notera notamment :

— L'adoption de la date du 5 juillet comme date de la journée arabe de la Jeunesse, en marque de reconnaissance à l'égard de l'Algérie et de sa Révolution.

— Le principe de la périodicité du festival de la jeunesse arabe et des Jeux sportifs panarabes.

— La création d'un Bureau arabe de tourisme et de recueil des études sur la jeunesse.

— L'adoption d'un document portant sur la promotion du « sport pour tous ».

— La signature d'un protocole d'accord entre le

conseil des ministres arabes de la Jeunesse et des Sports et le conseil supérieur du sport en Afrique (CSSA).

— L'octroi d'aides financières à l'Irak, la Syrie et le Liban.

— La tenue de la 6^{ème} édition des Jeux panarabes (reportés à deux reprises en 1982 et 1983) au Maroc, du 2 au 16 août prochain.

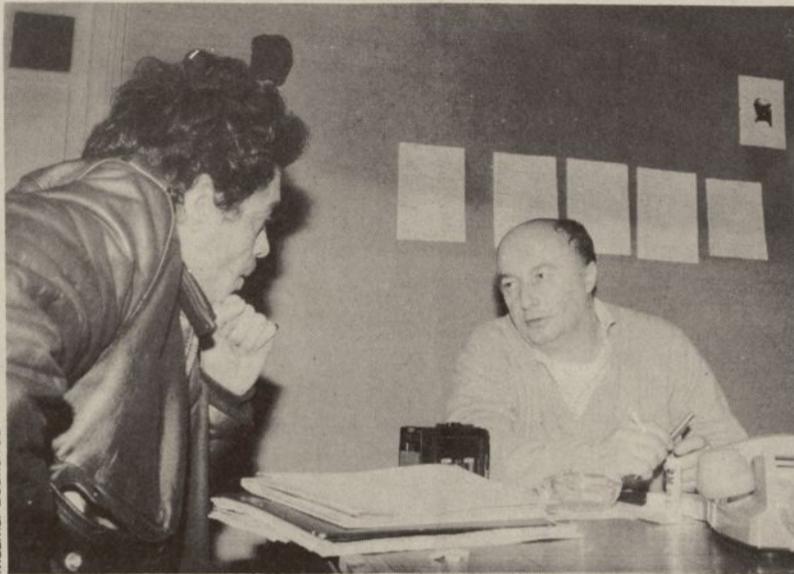
En marge des travaux de cette 8^{ème} session, l'Algérie et la République Démocratique et Populaire du Yémen ont signé un protocole d'accord en matière de sport, d'une durée de deux années.

La prochaine réunion du Bureau du conseil se tiendra en août prochain au Maroc et le Conseil des ministres en janvier 1986 en Irak.

En recevant les ministres à l'occasion d'une réception qu'il a offerte en leur honneur, le président Chadli Bendjedid a souligné le rôle important de la jeunesse dans le renforcement de l'action commune pour le grand bien de la Nation arabe et de son progrès.

Jean Curtelin, scénariste de « Train d'enfer »,

Où l'on reparle des poubelles de l'histoire



Maamar Boukerrou

Après l'entretien que nous a accordé Roger Hanin, réalisateur de « Train d'enfer », « La Semaine de l'Emigration » ouvre ses colonnes à l'auteur du scénario, Jean Curtelin. Ce scénariste français, ami de surcroît de Roger Hanin, se défend d'être un homme de gauche. Qu'importe, cela ne nous surprend pas. Les points de vue sur la société sont aux idées majeures — celles qui renvoient aux images idéologiques — ce que sont les prises de positions sur la définition du cinéma — art majeur, c'est-à-dire un phénomène de civilisation, ou tout simplement, une valeur marchande.

Des prises de position, en tout état de cause, pas si neutres que ça. Dans « Dupont la joie », Jean Curtelin avec Yves Boisset, ont donné à voir le cheminement d'un petit français moyen par qui le racisme — et le meurtre — arrivent.

Dans « Train d'enfer », Jean Curtelin, avec Roger Hanin, ont mis en situation, les attardés de l'histoire et les conséquences tragiques de leurs imbécilités. Tout le monde a encore en mémoire le meurtre par défenestration de Habib Grimzi. Il n'est pas inutile de se répéter dans certains cas ; le procès de ses assassins, aura lieu au mois de mars.

★ Voulez-vous, pour les lecteurs de la « Semaine... » nous parler du rôle d'un scénariste dans la production d'un film ?

Le scénariste, c'est celui qui écrit le texte du film, c'est-à-dire qui conçoit une histoire, les scènes, les unes après les autres, dans leur moindre détail, fabrique les personnages et les fait parler. C'est très exactement l'équivalent d'un auteur de théâtre au théâtre, si ce n'est qu'au lieu d'écrire pour une scène théâtrale, on écrit pour un enchaînement de séquences, qui vont être filmées dans des décors différents.

★ Vous êtes le scénariste de « Train d'enfer ». Y a-t-il eu censure dans l'affaire du Tarn-et-Garonne ?

Non, je ne pense pas qu'il faut parler ici de censure. Il y a effectivement tout un tas de lignes bien pensantes, catholiques et autres

qui essaient de montrer le bout de leur nez en espérant revenir à une espèce d'ordre moral comme ils le font avec le film de Jean-Luc Godard « Je vous salue Marie ». Pour le moment elles sont débou-tées. La demande de saisie du film n'a pas aboutie et c'est je crois, maître Kiejman, qui de son propre chef, a pensé qu'il était honnête que le film soit interdit à Montauban où vont être jugés les trois assassins de Habib Grimzi. On a également estimé que le film, bien qu'il n'ait aucun rapport avec ces personnages, avec cependant une circonstance anecdote voisine, pourrait éventuellement influencer les membres du jury. Le film sor-

tira après le procès à Montauban, qui aura lieu au mois de mars.

★ Cette affaire de Montauban ne risque-t-elle pas de créer un précédent ?

Je ne pense pas puisque le film est autorisé dans toute la France. Pour ma part, je pense que dans cette affaire, la justice doit se dérouler si possible, sans la moindre pression ni la moindre influence. Or, si effectivement, le film peut vaguement influencer les jurés, c'est normal de repousser la projection à deux mois plus tard.

★ Vous avez la réputation d'un scénariste de gauche et un spécialiste de la question du racisme. Vous êtes l'auteur du scénario du film d'Yves Boisset « Dupont la joie », réalisé il y a dix ans. Quels enseignements tirez-vous de la réalisation de ce film aujourd'hui, à la lumière d'une réalité plus forte que la fiction et où le racisme est encore plus présent que jamais ?

D'abord je tiens à dire que je ne suis pas un homme de gauche du tout, c'est-à-dire un homme qui milite dans un mouvement de gauche et qui par conséquent, va être obligé d'harmoniser toujours son opinion avec celle d'un parti. Je ne suis dans aucun parti et si la gauche fait des conneries je suis le premier à tirer dedans et c'est le rôle des intellectuels.

Les politiciens s'inscrivent, eux, toujours dans une stratégie de

longue date. Les intellectuels n'ont pas à faire de stratégie mais au contraire, dire exactement ce qu'ils pensent au moment où ils le pensent.

Pour ce qui est du racisme je ne supporte pas l'idée qu'il y ait des gens qui deviennent les victimes des autres sous prétexte qu'ils leur sont différents. Je ne supporte donc pas l'idée qu'on puisse juger mal un type parce qu'il est différent. Il y a aussi ceux qui peuvent être infligés d'une tare quelconque et c'est la phrase sublime de Scarron qui disait : « on s'habitue facilement à ses infirmités et il est impossible d'habituer les autres ». J'avais cinq ans en 1940 et je peux dire que j'ai connu pratiquement toutes les formes du racisme.

« Dupont la Joie » a eu un impact certain sur le public ; ce que je souhaite pour « Train d'enfer ». Je pense qu'il est possible de garder des images, des réflexions voire des comportements de personnages d'un film. Il y a dans le cinéma vous savez, tellement de personnages auxquels les gens ne veulent pas ressembler par le côté antipathique, ignoble, cruel des mots et cela sonne à l'oreille du public. A ce moment là, le public réagit mais on ne peut tout de même pas demander au cinéma de faire des miracles. Aussi est-ce utile de faire ces films comme « Dupont la Joie » ? Est-ce utile, je dirais, aussi de faire des messes ?

★ Comment expliquez-vous que l'extrême-droite connaisse un certain succès dans une société mal à l'aise dans son habit de racisme ?

Je n'ai hélas pas l'impression que les Français se sentent tellement mal à l'aise dans leur habit de racisme. J'ai au contraire l'impression que c'est leur habit de lumière, leur cheval de bataille et leur raison d'être. Ils sont des êtres, je parle des racistes, d'une

« Le combat de l'extrême-droite est un combat imbécile, une vieille survivance du moyen âge ».

parfaite médiocrité qui tout d'un coup, se réveillent quand ils brandissent le racisme, et ils ne peuvent exister autrement. Il y a quelques années, les anti-racistes parlaient beaucoup, aujourd'hui ce sont malheureusement, les racistes qui parlent, et on entend des propos de tous les côtés, de partout. Cette extrême droite vit de ça en s'appuyant bien entendu sur le contexte social, extrêmement difficile, en passant du particulier au général. Quand deux petits loubards bretons massacrent des vieilles, on ne va pas tout d'un coup lancer une discrimination sur la Bretagne. Or l'amalgame raciste est très facile à partir d'une petite racaille immigrée qui commet un forfait.

On joue ainsi là dessus et puis on grossit l'événement et surtout on le généralise ; voilà la technique de l'extrême droite.

★ A cette technique de l'extrême droite, que peut-on y opposer ?

En parler, expliquer et faire ce qu'on a fait dans « Train d'enfer » ; c'est-à-dire montrer à peu près comment l'extrême droite procède. Il y a un racisme latent en France et en particulier, dans l'échelle sociale la plus démunie.

Il est évident que le racisme est plus important dans les classes populaires que dans la classe bourgeoise qui n'en a pas grand chose à faire. Le racisme latent est très facile à allumer avec quelques slogans et quelques incidents.

★ Et que peut le cinéma ?

Quand on fait un film comme « Train d'enfer », il reste des images qui peuvent quand même gêner et qui appellent à la conscience. D'autre part, il reste l'explication d'une dialectique, des propos tenus. Cela provoque des débats multiples à la télévision dans les médias.

Cette avalanche de propos sur le racisme peut donner confiance aux immigrés qui voient qu'il y a des gens qui pensent à ces problèmes, qui s'en occupent et qui prennent des risques. A force de se sentir isolés, abandonnés ou trahis, la communauté immigrée risque de se mettre en colère. Avec ces événements cinématographiques et autres cela peut être, j'espère évité.

★ Tu disais tout à l'heure que la communauté arabe et plus particulièrement la communauté algérienne, faisait les frais du racisme. Est-ce dû encore, selon vous, à la question de la « guerre d'Algérie » ?

La « guerre d'Algérie » j'y reviendrai. Je voudrais expliquer la chose suivante. La civilisation occidentale depuis la renaissance est une civilisation qui ne pouvait plus durer telle quelle, c'est-à-dire nationale. On ne peut pas dire



Maamar Boukerrou

qu'elle est morte, certes, mais on va vers un monde cosmopolite, ce qui serait difficile de faire passer.

Si, pour les Américains, le cosmopolite, c'est l'avenir et c'est le but à atteindre ce n'est pas le cas pour les Européens où le cosmopolite pour eux est un échec parce que la fin de la civilisation nationale. Alors, bien entendu, ils prennent en grippe, et là je parle sur un plan plus culturel, quiconque vient bousiller leur civilisation. Ce qu'ils devraient plutôt comprendre, c'est qu'on est à une époque très proche de la renaissance où il y avait des brassages de population des pays différents. Les Arabes, les Noirs et les autres qui arrivent, apportent avec eux les ferments de leur civilisation qui vont se mêler à la nôtre et en faire une autre, sublime. Au lieu donc de penser que ce sont des gens qui viennent « bouffer le pain des Français » et foutrent en l'air leur bibliothèque, on devrait plutôt dire que ce sont des gens qui apportent un sang nouveau, qui est celui de la civilisation de demain. Tout le monde devrait s'en rendre compte. Il y a des domaines où cela marche, la cuisine par exemple ; on voit aujourd'hui des restaurateurs, quelque peu, compétents se servir de l'influence de toutes ces cuisines dans des quantités de chose et cela a donné ce qu'on appelle la nouvelle cuisine. Ça se passe très bien tout comme cela devrait se passer obligatoirement ailleurs car à mon avis, le combat de l'extrême droite, est un combat imbécile, d'arrière-garde et est une vieille survivance de Moyen-Age. Ils ne peuvent rien contre l'évolution normale du monde. Les gens se déplacent, quittent leur pays pour aller ailleurs pour s'installer et y rester. Quand Le Pen dit qu'il faut renvoyer les immigrés chez eux et s'ils refusent de partir ? Il va tirer dans le tas ? Tout cela ne sont que propos car dans la réalité j'aimerais bien savoir comment Le Pen s'y prendra. Ce qu'il faut au contraire, c'est applaudir et approuver tous ces gens qui arrivent de leur pays parce qu'ils apportent leur culture dont on a besoin pour vivifier la nôtre. Je reviens à « la guerre d'Algérie ». Il est évident que même si pour les mômes qui ont vingt, vingt cinq ans, aujourd'hui la

« guerre d'Algérie » est aussi éloignée que la guerre de 14 ou de 40 elle demeure néanmoins l'une des hontes de l'histoire de la France. Chaque Français, dans sa mémoire sait qu'il appartient à un pays d'assassins car la « guerre d'Algérie » a été l'un des plus gros carnages de l'histoire. C'est une ignominie ce qui s'est passé en Algérie et on n'en parlera pas avant longtemps ; c'est comme la Commune — La France est un pays qui vit dans la honte et dans le mensonge. L'Amérique se dévoile et se débarrasse beaucoup plus vite de ses saletés et de ses microbes. La France les garde, il a quand même fallu attendre plus de cent ans pour commencer à parler de la Commune. On ne dit toujours rien sur la guerre de 14 et ses généraux criminels, ni sur ce qui

très bien qu'il y ait des metteurs en scène arabes mais qu'ils fassent tous des films sur des Arabes ça ne me semble pas toujours convaincant. Il y a là aussi une discrimination qu'ils s'imposent à eux mêmes sans peut être s'en rendre compte ; c'est comme moi, qui suis né dans le Beaujolais et que je passerais mon temps à faire des films uniquement sur le Beaujolais. J'aimerais bien voir un metteur en scène arabe adapter, par exemple, la « chartreuse de Parme ». En fait, le racisme risque d'être grave, si l'on revendique trop son appartenance et sa situation d'immigrée. J'espère voir les artistes immigrés aller au devant d'autant plus que beaucoup d'entre eux, sont de culture totalement française, avec des références culturelles identiques aux nôtres.

« La « guerre d'Algérie » demeure une honte dans l'histoire de la France ».

s'est passé pendant la résistance ; on a rien dit sur ce qui s'est passé en Indochine et bien entendu on se tait toujours sur ce qui s'est passé pendant « la guerre d'Algérie ». Dans 50 ou 100 ans, on racontera vraiment ce qu'a été le conflit algérien et on s'apercevra que ça été l'une des choses les plus monstrueuses qui existe. Je trouve étonnant le fait que chaque fois que je vais en Algérie, à aucun moment je n'ai eu l'impression de voir une quelconque rancœur, ce qui n'est pas le cas des Français ici à l'égard des Algériens, qui ne se pardonneront jamais le mal qu'ils sont faits. C'est Talleyrand qui disait : « On ne pardonne pas le mal qu'on a dit de vous ». Et c'est vrai. La « guerre d'Algérie » pèse extrêmement lourd car tous les jours un voile se lève sur des éléments nouveaux. Les Algériens ont été les vainqueurs et cela, beaucoup de Français ne le pardonnent pas.

★ Les clichés, les stéréotypes, ont, dit-on, la vie dure, alors que les images de cinéma, elles, sont ponctuelles. Le combat n'est-il pas inégal ?

Certes mais, il y a tout de même des images qui demeurent aussi. Le titre du film « Dupont la joie » par exemple, est devenu une expression dans le domaine public au sens positif. Il n'y a pas une semaine où dans les journaux on ne parle de ces Duponts la joie, quand on veut signifier les petits racistes etc... A partir du moment où on lance des expressions, je pense que ça peut être utile. Il faudrait surtout qu'il y ait beaucoup plus de corrélation entre les intellectuels immigrés et nous, car il y a finalement très peu de rencontre, si ce n'est à l'occasion de la sortie d'un film. Il n'y a pas véritablement des événements importants qui nous réussissent.

Quand les intellectuels et artistes arabes viennent travailler en France, moi j'attends avec impatience qu'ils n'œuvrent pas uniquement dans leur tradition. C'est

★ Tu as collaboré au scénario du film « Thé à la menthe » du cinéaste algérien Bahloul Bahloul ? Peux-tu nous dire ce que devient ce film ?

C'est un film qui a du mal à trouver un distributeur. Le film raconte une chronique sur Paris que j'aime beaucoup et je pense que la scène finale où l'on voit la mère ramener son fils en Algérie, n'est pas à prendre comme une scène exemplaire. C'est un cas particulier. Le propos de Bahloul Bahloul n'est pas de dire qu'il faut que tout le monde rentre. Car une nécessité s'impose de plus en plus dans la réalité, à savoir, la liberté laissée à chacun de décider et de prendre ses dispositions quant à son avenir. Il y a sûrement des gens qui ont envie de rentrer. Cependant, dans ce climat d'adversité qui s'accroît et qui va prendre des proportions inquiétantes avec les élections de l'année prochaine, j'espère que les immigrés vont garder la tête froide et qu'ils ne tombent dans les excès contraires, ce que je comprendrais très bien, du reste.

★ Tu penses à Zinet dans « Dupont la Joie » ?

Zinet dans « Dupont la joie », correspond au sens de la fin du film ; c'est-à-dire que des « cons » pouvaient amener un climat de violence de l'autre côté. Seulement les autres dans leur dignité personnelle, n'allaient pas rester les bras croisés.

Je partage entièrement le point de vue de Mohamed Zinet quand il abat le cafetier à la fin du film. Je profite de l'occasion pour parler du comédien Zinet en disant que c'est un personnage absolument magique, son regard est bouleversant. Il ne disait presque rien mais avait une présence absolument énorme et c'est dommage de le voir quitter ce métier pour lequel il a donné sa vie.

Propos recueillis par Moulay B.

« J'aime voir un metteur en scène arabe adapter la « Chartreuse de Parme ». »

« Enjeux sahariens » aux Editions CNRS

espaces et espérances

★ Avec « un été dans le Sahara » d'Eugène Fromentin, paru en 1857 et les nouvelles de Guy de Maupassant dans « au soleil », paru en 1884, les immensités sahariennes ont fasciné et frappé l'imaginaire français, au siècle dernier.

Sans doute nombre de vocations contemporaines ont été alimentées par des lectures de Lhotte, de Saint-Exupéry et tant d'autres qui ont bien « connu » le désert.

Aussi n'est-il pas nécessaire d'être grand clerc pour constater que la pénétration coloniale au Sahara au siècle passé allait s'accompagner de nombreux échos littéraires ; échos qui allaient faire — employons le terme — fantasmer le lecteur européen.

Partant, il n'était pas étonnant que la Table ronde du CRESM (1) sur le thème « le Sahara dans les tâches d'édification nationale des Etats du Maghreb » (tenue en novembre 81 à La Baume-les-Aix) consacra un chapitre non négligeable aux « romans sahariens et imaginaire français ».

Les actes de cette table ronde sont réunis dans un ouvrage au titre significatif : « enjeux sahariens ».

Dans un préliminaire historique, les auteurs mettent en exergue les divers aspects de cet enjeu. « Le Sahara, nous dit Pierre-Robert Baduel, dans le prologue, est haut lieu de séduction et de passion. Pour s'en rendre compte, il n'est que de relire les héros (acteurs, narrateurs ou romanciers) de la « pénétration » européenne. »

La fascination française pour « le pays des Noirs » (« Soudan ») prend la dimension de l'idée fixe quand en 1845 le général Daumas carresse le dessein de liaisons commerciales entre l'Algérie et l'Afrique sud saharienne. L'occupation de Géryville, Laghouat, Biskra et Touggourt par les Français pouvaient donner consistance à ce projet. Mais le soulèvement des Ouleds Sidi Cheikh allait mettre à bas « ce château... de sable » quelque peu trop ambitieux.

En 1879, le colonel Flatters mène entre autres missions celle de reconnaître le tracé d'un futur chemin de fer qui devait relier l'Algérie au Sénégal. « L'anéantissement de cette mission par les Touareg au puits de Ghamara le 8 février 1881 prit des proportions de Sedan saharien », nous dit M. Baduel, pour ajouter plus loin : « Quelles que fussent les causes de ce cuisant échec, les Touareg apparurent comme de redoutables adversaires. »

En France on tira la « morale » de l'histoire et on enterra les projets de missions sahariennes. Pas pour longtemps, évidemment,



comme le démontrera l'Histoire par la suite.

Car ce Sahara tant convoité cristallise sur lui les enjeux les plus variés, allant du politique à l'agricole, pastoral ou plus généralement socio-économique. Il en est ainsi dans notre histoire contemporaine du Sahara occidental ou autre exemple de ce que, les participants, ont appelé « la tentation tchadienne ».

Pour ce qui est du Sahara occidental, Magjid Benchikh de l'Université d'Alger, après avoir rappelé que le problème constitue depuis 1975 « un des dossiers les plus brûlants dont débattent les principales organisations internationales », développe les différents aspects de ce qu'il a désigné comme « une novation de la question de la décolonisation ». La reconnaissance du droit à l'autodétermination ? Quoi de plus normal que la permanence de la référence à ce droit. Chapitre « tentation tchadienne ».

André Martel passant en revue les différentes étapes de la Sanusiya de Libye au Sahara (1835-1922) se demande si les Libyens aujourd'hui ne chaussent pas « les bottes des premiers shayekh » de la confrérie. Cette Sanusiya qui « s'inscrit au XIX^{ème} siècle dans le dialectisme-revitalisme qui marque le renouveau musulman ». A ces aspects politiques qu'il analyse avec une foule de détails les différents participants s'ajoutent d'autres qui font du Sahara, nous soufflent les auteurs « une région de haute turbulence dans la vie internationale ». Alarmisme orienté ou simple fait du jeu international ? La question pour être posée de façon simple amène des réponses trop complexes...

L.A.

(1) Centre de recherches et d'études sur les sociétés méditerranéennes.

« Enjeux Sahariens »
Editions CNRS
Paris 1984

Réponse d'un auteur

J'ai lu la très « longue » critique de Mme Ouaghi. Elle a l'air d'oublier que si les lecteurs ont le droit de critique, l'auteur a le droit d'écrire ce qui lui plaît. On ne lit pas un livre pour y trouver ce que l'on désire écrire soi-même (les maisons d'édition sont ouvertes

pour tout le monde) mais parce que l'on porte un intérêt à un thème, puis par curiosité : Comment une personne qui aborde ce thème pour s'enrichir des différences.

Amitié à tout le monde

Touati Fettouma

Jeunes à Annecy

C'est la première fois que je vous écris et j'espère que ma lettre sera lue. Voilà : je suis une fidèle lectrice de « la Semaine » que j'admire beaucoup et je vous encourage à continuer. Bravo à vous tous et à l'équipe de La Semaine. Je suis une jeune adolescente algérienne et j'habite à Annecy.

Quand je lis votre journal, les reportages sur les jeunes qui forment une association je les envie beaucoup, car, ici dans ma ville, où sont les jeunes ? Eh bien, quand je leur parle de monter un club-théâtre ou autre, ils me rigolent au nez. Je trouve cela déplorable de leur part. Ils ne pensent qu'à aller au bar, en boîtes. Pourquoi sont-ils comme cela ? Je ne sais pas. A Annecy aucune association de jeunes n'est créée car personne ne veut venir. Alors, j'incite les autres associations à continuer et à progresser. J'adore la musique, la danse arabe et j'aurai tant aimé faire partie d'un club de ce genre. Mais je suis seule,

alors « la Semaine » est là pour me faire rêver. Voilà, ma ville et j'ai honte de nos jeunes d'ici. Eh bien elle n'est pas comme les autres. Nos jeunes pensent qu'à s'amuser. Leur avenir en Algérie ? Ils ne veulent pas en parler. Quand je leur dit que moi j'envisage mon avenir au pays, ils me traitent de « folle ». Il m'arrive de leur faire la morale, mais ils ne m'écoutent pas. J'ai honte d'eux. Ils abiment l'image de l'Algérien, du « beur » qui réagit.

Tout cela pour vous dire que j'admire et que j'encourage les jeunes qui font partie d'associations ou de clubs. Je suis sidérée par nos jeunes annéciens, mais j'espère qu'il n'y en a pas beaucoup comme ceux-là qui tiennent ces propos car que deviendrons-nous ?

Merci pour votre journal qui m'apporte beaucoup de joie et de bonheur et qui ne me quitte jamais même en vacances en Algérie.

H. Djamilia - Annecy

Conseils d'un ancien immigré

Je suis un ancien émigré. Actuellement je travaille dans une entreprise nationale en qualité de chef d'équipe. Je conseille aux frères émigrés de préparer leur retour au pays, avec une bonne qualification professionnelle, en suivant les cours de formation pour avoir de bonnes connaissances techniques. Ces connaissances vous pouvez les avoir en suivant des cours après les heures de travail, pour améliorer votre situation sociale, et vous deviendrez très

vite un spécialiste ou un ouvrier hautement qualifié.

Des milliers de jeunes qui avaient pu faire des études, même moyennes, dans leur enfance ont réussi en quelques mois à obtenir leur CAP.

En suivant des cours du soir, ça vous permettra d'améliorer votre situation sociale et professionnelle, et vous aiderez ainsi à préparer votre retour au pays.

Salutations fraternelles.

Z. LOUNES Alger

Contacts

★ Jeune Algérien, âgé de 19 ans, désire correspondre avec des jeunes filles et jeunes gens de tous pays, pour échange de cartes postales, magazines, posters et cassettes. Ecrire à M. Aloui Ardjem, agence postale Smaoun, Daïra d'Amizour. Béjaïa.

★ Jeune Algérien désire correspondre avec des jeunes filles émigrées, institutrices ou infirmières. Ecrire à M. Djazaïri Essaïd, école Mouloud Feraoun, Naciria Tizi-Ouzou.

★ Jeune Algérien, âgé de 22 ans, désire lier amitié avec des jeunes gens et jeunes filles, âgés de 17 à 24 ans, aimant le sport et la musique. Ecrire à M. Blaise Abdelbaki, Haï Khemisti. Bloc B.12. Gambetta — Oran.

★ Jeune Algérienne, âgée de 21 ans, désire correspondre avec des jeunes français(es) ou étrangers, âgés de 22 ans ou plus, en vue de lier une amitié solide et échanger des idées et des souvenirs de nos pays respectifs. Ecrire à Mlle Samia Boudamous, nouvelle cité Bougara — 490 logements, bât.3 C.B appart. n° 1 — Bougara W. de Blida.

★ Jeune Algérien âgé de 17 ans aimant les mathématiques, la physique, la musique, la collection des timbres, désire correspondre avec des jeunes gens et jeunes filles en français ou en anglais. Ecrire à M. Imakhlef Aïmad, village Tighilt oumiel, poste guendouze, W. Béjaïa.